



HAL
open science

Jean Moulin, une journée dans son contexte mémoriel

Jacques Aben, Nathalie Marsaa

► **To cite this version:**

Jacques Aben, Nathalie Marsaa. Jean Moulin, une journée dans son contexte mémoriel. Jacques Aben. Jean Moulin, un autre regard, 1943-2023, Lacour-Ollé, 2024, 9782750463328. hal-04654803

HAL Id: hal-04654803

<https://hal.science/hal-04654803v1>

Submitted on 20 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Aben et Nathalie Marsaa

**Jean Moulin,
une journée dans son contexte mémoriel**

Année 2023, le Languedoc honore la mémoire de l'un de ses illustres fils, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa mort, atroce autant que glorieuse.

La faculté de droit de Montpellier

En réalité, le feu avait été ouvert dès 2021, par la faculté de droit et de science politique de Montpellier, où Jean Moulin a étudié de 1917 à 1921, compte tenu d'une « année de césure » (comme l'on dit et fait aujourd'hui) passée sous l'uniforme mais pas au front, du 17 avril 1918 au 1^{er} novembre 1919. Cette antériorité de la « fac de droit » a pu s'imposer à la suite d'un enchaînement de circonstances tenant du roman feuilleton, et qui mérite d'être conté quitte à digresser quelque peu.

Les Montpelliérains se souviennent de la colonisation par leur ville de la rive gauche du Lez¹, et du lancement du projet de zone d'aménagement concerté « Richter » dans les années 1980-1990, par le maire de la ville, Georges Frèche, par ailleurs professeur d'histoire du droit à l'université Montpellier I. Son élément structurant devait être constitué par un « campus dans la ville », au profit de la faculté

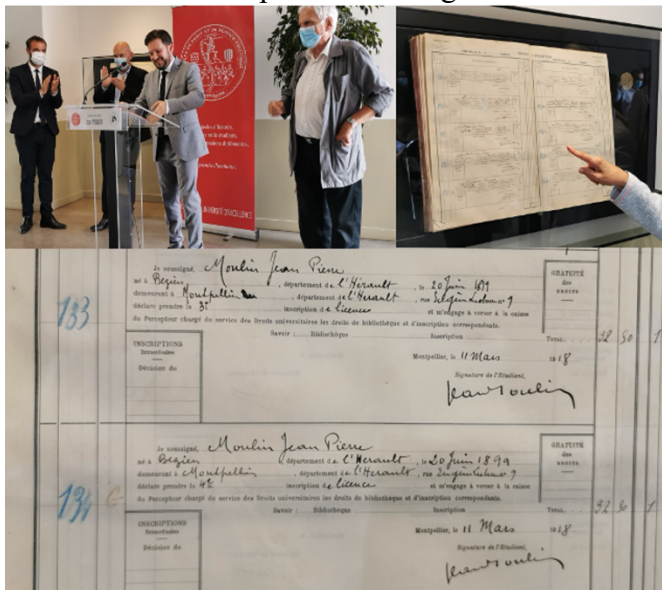
¹ Fleuve côtier, qui traverse la ville de part en part, avant d'aller se jeter dans la Méditerranée à travers la commune de Palavas-les-Flots, rendue célèbre par le dessinateur Albert Dubout. Le professeur Raymond Dugrand, premier adjoint au maire Georges Frèche, avait convaincu celui-ci que la restructuration de Montpellier devait passer par un rééquilibrage du tissu urbain autour de « son fleuve », en le faisant descendre vers la mer. Aujourd'hui, l'avenue de la Mer-Raymond-Dugrand rappelle cette vision, qui a façonné les trente ans de règne du maire Georges Frèche, devenu ensuite président de la région Languedoc-Roussillon.

de droit, de sciences économiques et de gestion, et de la bibliothèque universitaire qui lui était liée, toutes deux débordées par l'afflux des étudiants. Malgré un recours répétitif en annulation du permis de construire, motivé par une prétendue inondabilité de la zone, mais contrebalancé par un octroi systématique de nouveaux permis, la première tranche était livrée pour la rentrée 1994. Elle permettait un premier déménagement, celui des enseignements de sciences économiques, d'administration économique et sociale, et de gestion. C'est alors qu'est intervenu un épisode paradoxal.

D'un côté, le Premier ministre, Edouard Balladur, a pris un décret en Conseil d'État constatant la non-inondabilité de la zone de construction, du fait des très gros travaux entrepris précédemment pour canaliser et endiguer le Lez. Il revenait au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, d'écrire au président de l'université Montpellier I, Yves Loubatières, pour l'informer de ce que ledit décret permettait la reprise des travaux. Mais il a ajouté cette précision étonnante : « si l'établissement le souhaite ». En d'autres termes, le ministre savait qu'il existait, parmi les juristes de l'université Montpellier I, une forte opposition au transfert des enseignements de droit à Richter, et que le président de l'université défendait cette position. Un renfort leur était d'ailleurs venu du président du conseil régional Languedoc-Roussillon, Jacques Blanc, qui avait même promis un financement régional complémentaire pour rénover complètement les bâtiments du cœur de ville, si la décision allait dans ce sens. Il n'est donc pas étonnant que le conseil d'administration ait acté le renoncement, ce qui a ouvert la porte à une rénovation totale des bâtiments.

C'est là que le récit peut revenir à l'étudiant Jean Moulin et aux traces que son passage a laissées dans la vieille maison. En effet, en 1997, sous les gravats issus de la démolition de certaines parties du bâtiment ancien, un professeur que l'on retrouvera plus loin dans cet ouvrage, Serge Bories, a découvert un registre d'inscription à la faculté, malencontreusement jeté là par des mains impies ou ignorantes. Et dans ce volume, il a trouvé les traces d'inscriptions de « Jean Pierre

Moulin» à la faculté, avec sa signature pour acquit. Ayant évidemment bien compris la valeur d'un tel document, il l'a pieusement mis à l'abri pour les vingt années suivantes, lui



De g. à d. : M. Delafosse, maire de Montpellier ; P. Augé, président de l'université ; G. Clamour, doyen de la faculté ; S. Bories, inventeur du registre ; le registre et les signatures.

Crédit photos : D. Aben, présidente de la Smlh-Hérault.

garantissant ainsi de les traverser en toute sécurité². Finalement il a remis ce trésor au doyen Guylain Clamour³.

² Et l'on sait que la faculté a eu à traverser, pendant ces vingt années, des périodes de grande agitation, sans même parler de son éclatement en plusieurs « unités de formation et de recherche » en 1994, retrouvant d'abord sa (quasi) pureté disciplinaire, avant de faire une place à la science politique dans son appellation, après l'avoir faite dans ses locaux.

³ Élu à la suite des troubles déjà mentionnés.

De g. à d. : M. Delafosse, maire de Montpellier ; P. Augé, président de l'université ; G. Clamour, doyen de la faculté ; S. Bories, inventeur du registre ; le registre et les signatures.

Crédit photos : D. Aban, présidente de la Smh Hérault

Celui-ci a eu l'excellente idée de faire fabriquer une châsse protectrice pour ce vénérable document, et de l'installer bien en vue, pour que les générations de successeurs de l'étudiant Jean Moulin découvrent que ce héros parmi les héros avait aussi été un de leurs semblables. Et l'on pourrait conclure ce point en paraphrasant Charles de Gaulle et en écrivant : « Étudiants de la faculté de droit et de science politique, rêvez d'être un jour des Moulin »⁴.

C'est finalement le 18 juin 2021 - le choix de la date ne doit évidemment rien au hasard - que cette installation (au sens des plasticiens) a été inaugurée par le doyen Clamour, en présence du président de l'université, du maire de Montpellier et de l'inventeur du

⁴ D'après sa préface au livre du général Ingold, *L'épopée de Leclerc au Sahara 1940-1943*, Paris, Berger-Levrault, 1945.

trésor. Malheureusement elle n'a été que faiblement relayée par la « toile »⁵, centre de toutes les attentions.

Béziers

Il était tout à fait naturel que la ville de Béziers, ville natale de Jean Moulin, réserve une place de choix à cet anniversaire dans sa programmation des festivités⁶. Elle a commencé par acquérir, en 2011, l'appartement qu'occupait la famille d'Antonin Moulin au 3^e étage d'un immeuble du centre-ville.

Cet appartement, la façade et le toit de l'immeuble ont été classés au titre des monuments historiques en 2017⁷ à la demande de l'association « Les Amis de Jean Moulin », dont Daniel Cordier avait été président. Ayant racheté le reste de l'immeuble en 2022, la commune a revendu l'ensemble dans le cadre d'un partenariat, et elle a ainsi pu faire réaliser la restauration de l'appartement par le promoteur, qui a par ailleurs créé 5 appartements destinés à la location. Quant à la restauration de l'appartement Moulin, elle s'est faite « à l'identique de ce qu'il a pu être à l'époque du résistant »⁸ - classement oblige.

L'inauguration a eu lieu le 27 mai 2023, journée nationale de la Résistance, en présence du préfet de l'Hérault, donnant ainsi le signal du lancement d'une nouvelle « année Moulin » dans la ville. En attendant l'aménagement complet d'un espace dédié à la mémoire du jeune Moulin dans l'appartement lui-même, c'est le rez-de-chaussée de l'immeuble qui a abrité, à partir du 13 juin, une exposition temporaire : « Jean Moulin, le héros national, le sous-préfet, le préfet

⁵ Le seul site qui s'en fait l'écho est viaoccitanie.tv, avec un lien de renvoi par <https://cercle-jean-moulin.over-blog.com/>

⁶ Sur un plan anecdotique, son maire a été élu peu après le 70^e anniversaire et a affirmé publiquement ne pas souhaiter briguer un troisième mandat. Pour lui, ce 80^e anniversaire était donc l'occasion unique d'honorer Jean Moulin *ès* qualité.

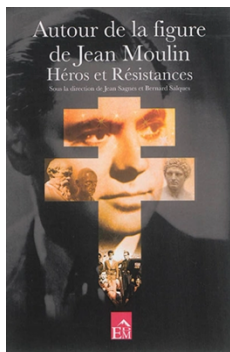
⁷ « La maison natale de Jean Moulin à Béziers protégée au titre des monuments historiques », culture.gouv.fr/regions/Drac-Occitanie/

⁸ <https://www.viaterra-epl.fr/> /

et le résistant », avec pour commissaire, un éditeur local⁹, Alain D'Amato qui a aussi signé le catalogue. Ce même rez-de-chaussée est devenu un restaurant « bistrannique, cosu mais chaleureux », à l'enseigne « La Cave-Chez Max » - tout un programme !

Toujours le 13 juin l'association Université et Recherche en Biterrois (URBI) organisait à la médiathèque André-Malraux, un colloque de deux jours, intitulé *Autour de la figure de Jean Moulin, Héros et Résistances*. On y trouvait déjà des contributeurs du présent ouvrage : Christine Levisse-Touzé et Michel Fratissier, mais aussi des universitaires dont on retrouvera les noms dans les bibliographies ci-dessous, comme Jean Sagnes, Bernard Salques, Thomas Rabino ou Jean-Pierre Azéma.

Dans une ville dévouée à son héros, et où Jean Moulin a passé une grande partie de son enfance et de sa jeunesse, il y avait sans doute place pour un « parcours patrimonial »¹⁰. Intitulé sans surprise *Sur les traces de Jean Moulin*, il s'étire entre la statue du Mur des Fusillés et le monument du Plateau des Poètes, en passant par le Banc de la liberté et la maison natale, le hall de l'hôtel de ville, le musée des Beaux-Arts et plusieurs haltes-devinettes. C'est une activité pérenne, mais on comprend qu'elle ait été mise en avant dans le programme de l'année Moulin.



La ville de Béziers ayant été, en 1975, légataire de Laure Moulin, pour une belle collections d'œuvres picturales de Jean Moulin¹¹, ou acquises par lui, il aurait été dommage qu'elle ne les montre pas en cette période exceptionnelle, ce qui a été fait pendant tout le printemps

⁹ Éditions Aldacom, <http://www.aldacom.fr/>.

¹⁰ <https://www.herault-tourisme.com/>

¹¹ Voir la contribution de Christine Levisse-Touzé ci-dessous.

et l'été 2023, à l'espace Paul Riquet - un autre enfant célèbre de Béziers.

Enfin, ce tour d'horizon des célébrations biterroises peut être clôt par la mention des nombreuses conférences qui ont émaillé le mois de mai 2023, sur la rafle du Vel-d'Hiv, par Arlette Testiler, une survivante ; sur Moulin, bien sûr, par Bénédicte Vergez-Chaignon, collaboratrice de Daniel Cordier ; sur de Gaulle, par Rémi et Laurent de Gaulle, deux neveux du général ; puis sur de Gaulle et Moulin, par Julian Jackson, professeur à la Queen Mary University de Londres ; sur Moulin, encore, par ses neveux, Cécile et Gilbert Benoit ; sur l'autre Moulin, enfin, par Thomas Rabino, biographe de Laure.

Il ne serait pas excessif de dire que Béziers a amplement honoré son fils martyr. Néanmoins on peut trouver étonnant que le programme officiel des commémorations, s'achève le 28 mai à 18 heures, par la projection du film *Au revoir les enfants*, de Louis Malle, sur le père Jacques de Jésus, résistant et Juste parmi les nations. Mais cette date de fin témoigne parallèlement de l'absence de toute commémoration le 8 juillet 2023, dans la ville natale de Jean Moulin.

Castelnau-le-Lez

Heureusement, c'est bien cette date du 8 juillet qu'avaient choisie le maire de Castelnau-le-Lez et le directeur de l'école élémentaire Jean-Moulin, pour organiser une cérémonie d'importance, avec ici aussi un dévoilement de plaque, en présence des enfants, bien sûr, de plusieurs parlementaires et de délégations d'associations mémorielles et patriotiques.

L'Occitanie

Si l'on excepte tout ce qui s'est passé à Béziers, la contribution de la Région Occitanie peut paraître modeste. En tant que propriétaire des lycées installés sur son territoire, il était naturel qu'elle organise des célébrations dans ceux ayant choisi Jean Moulin comme éponyme. Mais il se trouve que les 13 départements de la région ne comptent que

2 lycées Jean Moulin, à Béziers et à Pézenas. Donc tous les deux dans l'Hérault¹². Parmi les 173 lycées que revendique la région, ces 2 apportent donc un éclairage surprenant sur la place que ce héros languedocien a tenue, et tient, dans l'imaginaire des enseignants, des élèves et des élus : une fréquence de 1,2% en Occitanie contre 5,2% dans toute la France, mais bien sûr 5,9% dans l'Hérault.

Donc à Béziers et à Pézenas, les lycées Jean Moulin ont pu mettre en scène des dévoilements de plaques commémoratives, et on imagine que la région en a assuré le financement et y a été représentée.

De telles plaques sont évidemment nécessaires pour l'éducation des adolescents, et ont le mérite de résister au temps. Mais leur visibilité est tout de même bien limitée, sauf à ce qu'elles soient mises en valeur par un cadre végétalisé. C'est sans doute pourquoi la région a parallèlement choisi de l'éphémère mais à grand spectacle : deux très grands panneaux en tissu portant le portrait de Jean Moulin, et tendus sur les façades de ses deux hôtels à Toulouse et à Montpellier. Et il est vrai qu'avec sa façade en forme de portail, l'hôtel de région de Montpellier a assuré à ce portrait un encadrement de nature à ne pas laisser indifférent¹³.



L'Occitanie ne s'est pas contentée du simple affichage d'un portrait déjà maintes fois reproduit. Au contraire, elle a choisi de commander une œuvre originale, et au goût du jour, au « street-artiste » C215, alias Christian Guémy.

Dernier geste remarquable de l'Occitanie : réalisation d'une exposition de divers documents illustrant la vie et l'œuvre picturale de Jean Moulin, « installée » sur le parvis de

¹² C'est d'autant plus significatif, en bien comme en mal, qu'il est de coutume de ne pas donner le même nom à deux lycées du même département, pour éviter les confusions.

¹³ https://actu.fr/occitanie/montpellier_34172/



Dévoilement de la plaque par le maire et quelques enfants.

Crédit : D. Aben

l'hôtel de région de Montpellier. Évidemment, la région a bénéficié du partenariat des héritiers de la mémoire de Jean et Laure Moulin, Cécile et Gilbert Benoit-Escoffier, dont on retrouvera la contribution un peu plus loin dans ce livre. Geste remarquable et geste plein de sens : le vernissage a eu lieu le 8 juillet, en présence de la présidente de région, Carole Delga, et peut-être est-ce le seul hommage qui

ait été rendu à Moulin ce jour-là par la région - la présidente ne pratique pas l'hologramme, elle.

Montpellier

« *Montpellier ne sera pas en reste non plus, mais à la faveur d'un clin d'œil* », cette mention du média actu.fr¹⁴ donne évidemment une image mitigée de l'engagement de Montpellier dans les commémorations. Certes il s'est seulement agi d'honorer Laure Moulin, plutôt que Jean Moulin, mais c'est bien Laure, domiciliée à Montpellier, 21 Grand-Rue (devenue Grand-Rue Jean Moulin), qui a été la mémoire vivante de Jean jusqu'à sa propre mort en 1974.

Et pour qui était présent le 27 mai entre deux piliers des Arceaux, en vue de la croix de Lorraine peinte au goudron par des « Navalais »¹⁵ résistants, et ayant en mémoire la fameuse photo prise contre un autre de ces piliers par Marcel Bernard¹⁶, ce n'était vraiment pas qu'un clin d'œil, et ce d'autant moins que la plaque demeurera.

¹⁴ https://actu.fr/societe/herault-jean-moulin-a-l-honneur-a-montpellier-beziers-et-pezenas_59642189.html

¹⁵ Des élèves de l'école de santé navale de Bordeaux, en stage à l'hôpital Saint-Charles de Montpellier.

¹⁶ La fameuse photo dont on dit à tort qu'elle a été prise par Laure, qu'elle est postérieure à la tentative de suicide de Jean, d'où le foulard, et qui a en fait été prise en 1939 par un ami proche.

Une journée particulière en hommage à Jean Moulin

Le décor mémoriel étant planté, nous pouvons parler de la genèse du présent livre et de la journée d'hommage qui en a été à l'origine.

L'ONaCVG était logiquement dans son rôle, en lançant une opération mémorielle d'importance nationale dès le début de l'année 2023. Elle a consisté à faire travailler en parallèle sur Jean Moulin, cinq établissements scolaires appartenant à cinq départements affichant un lien avec son histoire : les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, le Loir-et-Cher, le Rhône et Paris. Le représentant de l'Hérault a été, inévitablement, le lycée Jean-Moulin de Béziers¹⁷. Les travaux réalisés ont donné lieu à une restitution publique au Panthéon, le 10 mai 2023, suivie du dépôt d'une gerbe de roses sur le tombeau de Jean Moulin.

Pour la directrice du service départemental de l'ONaCVG, il n'était pas pensable que l'année 2023 se termine sans que son service suscite d'autres actions mémorielles dans son ressort. Tout de suite, c'est l'idée d'une journée d'étude qui s'est imposée. Du fait de son partenariat avec la commission « Mémoire » du conseil départemental pour les anciens combattants, les victimes de guerre et la mémoire de la nation, son carnet d'adresses de spécialistes, universitaires ou non, est évidemment bien pourvu. En effet, le département de l'Hérault n'en manque pas, entre les historiens du Musée de la Résistance et de la Déportation de Castelnau-le-Lez, le centre d'archives départementales de Pierres-Vives et le département d'histoire contemporaine de l'université Paul-Valéry, sans parler évidemment des héritiers de la famille Moulin.



¹⁷ Son homonyme de Pézenas semble écrasé par celui que la « toile » considère, en termes de fréquence d'apparition, comme le seul légitime. Il est vrai que celui-ci compte plus de 2500 élèves, là où celui-là n'atteint pas 1500.

Restait néanmoins une question ancillaire : où organiser une telle manifestation si, en outre, on souhaite y attirer des jeunes gens, notamment des étudiants ? Il s'est trouvé que le premier interlocuteur consulté - certainement pas par hasard - appartenait à l'équipe CRISES, et qu'il pensait improbable que les contemporanéistes que cette équipe compte, ne soient pas intéressés. Non seulement ils allaient s'occuper de trouver une salle, mais encore certains ne refuseraient pas de prêter leur concours à l'effectuation de ce devoir de mémoire. Quant à la salle elle-même, bien que réservée en avril pour novembre, elle n'aura pas été celle qui était visée, mais là n'est pas l'essentiel.

L'essentiel est d'avoir pu réunir, ce 23 novembre 2023, six spécialistes reconnus de Jean Moulin et un amateur, face à un public intéressé, avec une orientation des communications et des débats un peu moins tournée vers le Moulin président du Conseil national de la Résistance, et plus vers ce préfet dandy qui était devenu Romanin pour entrer dans le monde de l'art, au point de fréquenter ceux qui y tenaient le haut du pavé, jusqu'à en faire commerce mais « pour le bien du service et le succès des armes de la France ».

C'est un autre poncif, « les paroles s'envolent, les écrits restent », qui a conduit, en toute logique, à ne pas en rester là. Il a donc été décidé entre les six, et dans l'enthousiasme d'une fin de colloque bien mené,



Crédit : D. Aben, présidente de la Smlh-Hérault

de réunir les textes des communications dans un ouvrage illustré en couleurs¹⁸, et le plus tôt possible. Face à ce défi, il fallait trouver un éditeur suffisamment souple et compréhensif pour se plier aux

¹⁸ Il est à noter que lorsque la question du financement de ce « luxe » s'est posée, il s'est trouvé trois de ces communicants, pour proposer de financer l'éventuel déficit du budget exécuté. Vous avez dit bénévolat ?

exigences potentiellement changeantes d'un (petit) groupe d'universitaires. L'expérience personnelle de l'un d'entre eux a conduit à s'adresser à Christian Lacour, « colporteur de livres », qui a immédiatement répondu positivement.

La première surprise a été que la direction éditoriale de cette petite équipe n'ait rencontré aucune difficulté, au point qu'il ne se sera pas passé plus de 226 jours entre le « serment de Montpellier » et la sortie du livre. Pour qui connaît la dure réalité de la publication des actes de colloque, c'est un véritable record – facilité, il faut l'avouer, par le petit nombre des contributeurs, et les très bonnes relations établies entre eux.